



Assemblée générale

Distr. générale
30 janvier 2001
Français
Original: anglais

Cinquante-cinquième session

Point 148 de l'ordre du jour

Financement de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine

Budget de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine pour la période du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002

Rapport du Secrétaire général

Résumé

On trouvera dans le présent rapport le projet de budget relatif au fonctionnement de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine (MINUBH) pour la période du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002, y compris la Mission d'observation à Prevlaka (MONUP) et les bureaux de liaison des Nations Unies à Belgrade et à Zagreb, soit un montant total brut de 143 588 900 dollars (montant net : 134 704 400 dollars).

Environ 78 % des ressources prévues sont destinées aux dépenses afférentes au personnel civil. Les dépenses opérationnelles représentent 15 % du budget, les dépenses afférentes au personnel militaire 1 % et les contributions du personnel 6 %. Moins de 1 % du montant total est alloué aux autres programmes.

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au paragraphe 3 du présent rapport.



Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Aperçu général	1-3	4
II. Mandat politique des missions	4-7	5
A. Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine	4-5	5
B. Mission d'observation des Nations Unies à Prevlaka	6-7	6
III. Plan des opérations et moyens nécessaires	8-20	6
A. Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine	8-12	6
B. Mission d'observation des Nations Unies à Prevlaka	13-15	7
C. Bureau administratif de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine à Zagreb	16	7
D. Bureau de liaison des Nations Unies à Belgrade	17-18	7
E. Bureau de liaison des Nations Unies à Zagreb	19-20	8
IV. Contributions au titre de l'accord sur le statut des forces		8
V. Contributions volontaires et fonds d'affectation spéciale		9
A. Contributions volontaires		9
B. Fonds d'affectation spéciale		9
VI. État des remboursements aux gouvernements qui fournissent des contingents	21	9
VII. Matériel appartenant aux contingents et soutien autonome	22	9
VIII. Effectifs nécessaires	23-29	10
A. Modifications du tableau d'effectifs	23-29	10
B. Tableau d'effectifs : effectifs actuels et effectifs proposés		13
Annexes		
I. Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002		15
A. État récapitulatif		15
B. Répartition des ressources par grande catégorie de dépenses		17
C. Renseignements supplémentaires		18
II. Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002 : analyse		24
A. Coûts standard et coûts propres à la Mission		24
B. Répartition des ressources par rubrique du budget : coûts standard et coûts propres à la Mission		32
C. Dépenses prévues non renouvelables		33
III. Appui fourni par la MINUBH à d'autres organismes des Nations Unies et à des entités n'appartenant pas au système des Nations Unies dans la zone de la mission		41

IV.	Suite donnée aux recommandations formulées précédemment par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.....	43
V.	Suite donnée aux précédentes recommandations du Comité des commissaires aux comptes ..	45
VI.	Organigrammes.....	47
A.	Organigramme de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine : services organiques.....	47
B.	Organigramme de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine : services administratifs	48
C.	Organigramme du Groupe international de police.....	49
D.	Structure des implantations du Groupe international de police	50
VII.	Carte	51

I. Aperçu général

1. Le présent rapport contient le projet de budget relatif au fonctionnement de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine (MINUBH) pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002, y compris la Mission d'observation des Nations Unies à Prevlaka (MONUP) et les bureaux de liaison des Nations Unies à Belgrade et à Zagreb, soit un montant brut de 143 588 900 dollars (montant net : 134 704 400 dollars).

2. Les ressources prévues pour la période du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002 représentent une réduction de 4,3 % (soit 6 411 100 dollars) du montant total brut par rapport aux crédits ouverts pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001. Cet écart s'explique par une baisse de 24,1 % des dépenses afférentes au personnel militaire, de 2,7 % des dépenses afférentes au personnel civil et de 14,9 % des dépenses opérationnelles. Il est compensé en partie par une augmentation de 10,4 % des contributions du personnel et de 2,2 % des dépenses au titre des autres programmes.

Tableau 1

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	1999/00 Dépenses	2000/01 Montants autorisés	2001/02 Prévisions de dépenses ^a	Augmentation/réduction proposée par rapport à 2000/01	
				Montant	Pourcentage
Personnel militaire	914,5	1 825,4	1 385,4	(440,0)	(24,1)
Personnel civil	103 424,8	114 695,1	111 605,1	(3 090,1)	(2,7)
Dépenses opérationnelles	28 073,9	24 962,5	21 231,3	(3 731,2)	(14,9)
Autres programmes ^b	348,3	472,2	482,6	10,4	2,2
Contributions du personnel	8 848,1	8 044,8	8 884,5	839,7	10,4
Total brut^c	141 609,6	150 000,0	143 588,9	(6 411,1)	(4,3)
Contributions volontaires	—	—	—	—	—
Total	141 609,6	150 000,0	143 588,9	(6 411,1)	(4,3)

^a On trouvera à l'annexe II.B des informations sur la répartition des ressources (coûts standard et coûts propres à la Mission).

^b Non compris les dépenses de personnel.

^c Non compris les ressources prévues au titre du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et de la Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi).

Tableau 2
Ressources humaines

<i>Personnel militaire et civil</i>	<i>1999/00^a</i>	<i>2000/01</i>	<i>2001/02</i>	<i>Augmentation (réduction) par rapport à 2000/01</i>
Observateurs militaires	28	28	28	—
Contingents	—	—	—	—
Officiers de liaison	5	5	5	—
Police civile	2 057	2 057	1 850	—
Personnel international	413	398	363	(35)
Administrateurs recrutés sur le plan national	8	15	17	2
Agents locaux	1 437	1 438	1 536	98
Volontaires des Nations Unies	—	—	—	—

^a Il s'agit de l'effectif autorisé le plus élevé.

3. Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont les suivantes :

a) Ouvrir un crédit d'un montant brut de 143 588 900 dollars (montant net : 134 704 400 dollars) au titre du fonctionnement de la Mission pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002;

b) Mettre en recouvrement le montant indiqué à l'alinéa a), à raison d'un montant brut de 11 965 741 dollars (montant net : 11 225 366 dollars) par mois, au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger le mandat de la Mission.

II. Mandat politique des missions

A. Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine (résolution 1035 (1995) du Conseil de sécurité en date du 21 décembre 1995)

4. La MINUBH a pour mandat d'aider les parties à s'acquitter de leur obligation d'assurer des conditions de sécurité à toutes les personnes relevant de leurs juridictions respectives, en assurant le maintien d'organismes civils chargés de l'application des lois fonctionnant conformément aux normes internationales reconnues et dans le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. La Mission se compose d'un Groupe international de police (GIP) et d'un bureau civil.

5. Le mandat en cours expire le 21 juin 2001 (résolution 1305 (2000) du Conseil de sécurité en date du 21 juin 2000).

B. Mission d'observation des Nations Unies à Prevlaka (résolution 779 (1992) du Conseil de sécurité en date du 6 octobre 1992)

6. La MONUP a pour mandat de superviser la démilitarisation dans la péninsule de Prevlaka.
7. Le mandat en cours expire le 15 juillet 2001 (résolution 1335 (2001) du Conseil de sécurité en date du 12 janvier 2001).

III. Plan des opérations et moyens nécessaires

A. Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine

8. Les moyens nécessaires au fonctionnement de la Mission sont exposés dans le rapport que le Secrétaire général a présenté au Conseil de sécurité le 13 décembre 1995 (S/1995/1031) et dans ses rapports ultérieurs des 9 décembre 1996 (S/1996/1017), 14 mars 1997 (S/1997/224), 10 décembre 1997 (S/1997/966), 12 mars 1998 (S/1998/227 et Corr.1) et 16 décembre 1998 (S/1998/1174).
9. L'effectif autorisé de la MINUBH, à compter du 1^{er} juillet 2001, est de 1 850 policiers et 5 officiers de liaison qui sont déployés dans 7 bureaux régionaux et 44 postes de police. Dans le rapport daté du 30 novembre 2000 que le Secrétaire général a présenté récemment au Conseil de sécurité (S/2000/1137), il était dit que 1 850 policiers dans le Groupe international de police représentait un effectif raisonnable qui pourrait être retenu durant la période 2001-2002. Cette recommandation était faite compte tenu des progrès réalisés les 18 derniers mois en ce qui concerne l'établissement de la force de police du district de Brcko et la formation de base offerte aux policiers locaux, ainsi que du fait que l'effectif moyen du GIP était tombé de 1 959 membres en 1998/1999 à 1 709 pendant la période de 12 mois prenant fin le 30 juin 2000. En conséquence, c'est le chiffre de 1 850 policiers que l'on a utilisé dans le projet de budget. On trouvera une présentation détaillée de la structure du GIP à l'annexe VI.D.
10. L'effectif autorisé de la composante Personnel civil de la MINUBH est de 1 809 personnes (382 administrateurs recrutés sur le plan international, 15 administrateurs recrutés sur le plan national et 1 412 agents locaux). Il est proposé de porter l'effectif civil à 1 875 personnes. On trouvera plus loin au tableau 1 de la section VIII.B la ventilation des besoins en personnel de la MINUBH, par classe.
11. Le mandat du Programme d'évaluation du système judiciaire que le Conseil de sécurité avait établi dans sa résolution 1184 (1998) du 16 juillet 1998 s'est achevé en décembre 2000. Le Bureau du Haut Représentant met actuellement en place une Commission judiciaire indépendante qui doit reprendre une grande partie des fonctions auparavant assumées par le Programme susmentionné de la MINUBH et sera chargée de superviser le processus de réforme judiciaire dans tout le pays. La Mission gardera toutefois un nombre suffisant de spécialistes au GIP pour aider et conseiller le Commissaire sur l'application du mandat en ce qui concerne les organisations et activités de la magistrature dans le domaine de la procédure criminelle et de la justice pénale. À cet effet, il est proposé d'utiliser 22 des 42 postes de l'ancien Programme pour créer un Groupe consultatif en matière de justice pénale au sein du

bureau du Commissaire du GIP. Le Groupe contribuera également aux initiatives prises par la MINUBH pour encourager la coopération entre la police, les procureurs et les tribunaux; assurera des fonctions de liaison entre le GIP et les magistrats et les tribunaux; et travaillera avec le GIP à certains projets (insignes, inspection des établissements judiciaires et micro-audits des processus, comme ceux concernant l'amnistie et la détention) touchant le système judiciaire. Cette proposition de création est conforme à l'annexe II de l'Accord-cadre général pour la paix en Bosnie-Herzégovine (A/50/790-S/1995/999), aux termes duquel le GIP est chargé de contrôler, d'observer et d'inspecter les activités et facilités de maintien de l'ordre et de donner des avis au personnel et aux forces de maintien de l'ordre.

12. On trouvera ci-après, aux sections B, C et D, la récapitulation des besoins opérationnels supplémentaires pris en compte pour l'établissement du projet de budget.

B. Mission d'observation des Nations Unies à Prevlaka

13. On trouvera dans le rapport du Secrétaire général en date du 13 décembre 1995 (S/1995/1028 et Add.1) l'exposé des moyens nécessaires au fonctionnement de la MONUP.

14. La MONUP compte 28 observateurs militaires qui assurent une présence 24 heures sur 24 dans sa base d'opérations de la péninsule d'Ostra, à Herceg Novi en République fédérale de Yougoslavie (Monténégro) et au quartier général de Cavtat, ainsi que dans la base d'opérations de Gruda en Croatie.

15. On trouvera ci-après, au tableau 2 de la section VIII.B, l'effectif de la composante civile de la MONUP. L'effectif autorisé de la MONUP est de 8 personnes (3 membres du personnel international et 5 agents locaux), et il est proposé de maintenir cet effectif au niveau actuel.

C. Bureau administratif de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine à Zagreb

16. Le bureau administratif ayant emménagé dans les mêmes locaux que ceux du bureau de liaison des Nations Unies à Zagreb et certaines fonctions administratives ayant été regroupées, le nombre des postes autorisés pour l'exercice financier en cours a été ramené de 25 à 6 (1 agent du Service mobile et 5 agents locaux). Le poste du Service mobile est transféré au Bureau du contrôle des mouvements de la MINUBH et les cinq postes d'agent local ont été inclus dans les effectifs du bureau de liaison de Zagreb, comme indiqué au tableau 5 de la section VIII.B. Toutefois, les cinq agents locaux continueront de fournir à la MINUBH des services extérieurs dans les domaines du contrôle des mouvements et opérations aériennes, et de la relève et des voyages des membres du GIP.

D. Bureau de liaison des Nations Unies à Belgrade

17. Au paragraphe 24 de son rapport du 6 février 1996 (S/1996/83), le Secrétaire général a fait part au Conseil de sécurité de son intention de maintenir les bureaux de liaison de Belgrade et de Zagreb, qui relèveraient du Siège de l'ONU. Les dépen-

ses nécessaires au fonctionnement du bureau de Belgrade ont été inscrites au budget de la MINUBH à compter du 1er juillet 1998.

18. Le bureau de liaison des Nations Unies à Belgrade a un effectif autorisé de 17 personnes (7 membres du personnel international et 10 agents locaux). Il est proposé que cet effectif soit maintenu au même niveau. On trouvera ci-après aux tableaux 3 et 4 de la section VIII.B la ventilation correspondante des besoins en personnel, par classe.

E. Bureau de liaison des Nations Unies à Zagreb

19. Les dépenses nécessaires au fonctionnement du bureau de liaison des Nations Unies à Zagreb mentionné dans le rapport du Secrétaire général en date du 6 février 1996 (S/1996/83) ont été inscrites au budget de la MINUBH à compter du 16 octobre 1998.

20. L'effectif autorisé actuel du bureau de liaison est de 11 personnes (5 membres du personnel international et 6 agents locaux). Comme indiqué au paragraphe 16 ci-dessus, les cinq postes d'agent local précédemment inscrits au bureau administratif de la MINUBH à Zagreb ont été transférés au bureau de liaison de Zagreb pour la période commençant à courir le 1er juillet 2001. Les fonctions afférentes à ces postes restent toutefois les mêmes.

IV. Contributions au titre de l'accord sur le statut des forces

(En dollars des États-Unis)

Gouvernement	Contribution	Valeur	
		Du 1er juillet 2000 au 31 juillet 2001	Du 1er juillet 2001 au 31 juillet 2002
Bosnie-Herzégovine	Bureau régional à Banja Luka	200 000	184 000
	Terrain pour le poste de police à Tito Drvar	20 000	20 000
	Installations de Nedzarici	900 000	1 290 000
	Terrain pour les bureaux conteneurisés, les ateliers de transport et de génie, les installations de maintenance, les entrepôts et le dépôt de carburant à Sarajevo	160 000	137 000
	Plate-forme pour hélicoptères à l'aéroport de Sarajevo	—	38 000
Croatie	Bureaux à Ilica, Zagreb (bureau de liaison des Nations Unies à Zagreb)	—	82 000

V. Contributions volontaires et fonds d'affectation spéciale

A. Contributions volontaires

(En dollars des États-Unis)

Gouvernement/organisation	Contribution	Valeur	
		Du 1er juin 2000 au 30 juin 2001	Du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002
Force de stabilisation	Remise des droits d'atterrissage à l'aéroport de Sarajevo	285 000	104 000

B. Fonds d'affectation spéciale

(En dollars des États-Unis)

Fonds d'affectation spéciale pour le rétablissement des services publics essentiels à Sarajevo		
Solde au 30 juin 1999		7 447 155
1er juillet 1999 au 30 juin 2000		
Recettes		1 130 149
Dépenses		(1 446 413)
Solde au 30 juin 2000		7 130 891
Fonds d'affectation spéciale pour le Programme d'assistance à la police en Bosnie-Herzégovine		
Solde au 30 juin 1999		7 250 728
1er juillet 1999 au 30 juin 2000		
Recettes		1 545 191
Dépenses		5 642 934
Solde au 30 juin 2000		3 152 985

VI. État des remboursements aux gouvernements qui fournissent des contingents

21. L'effectif autorisé de la MINUBH se compose d'observateurs militaires, d'officiers de liaison et de policiers civils uniquement. Il n'y a donc pas de dépenses à rembourser au titre des contingents.

VII. Matériel appartenant aux contingents et soutien autonome

22. Aucun matériel n'appartenant à des contingents n'est fourni à la MINUBH.

VIII. Effectifs nécessaires

A. Modifications du tableau d'effectifs

	Nombre de postes		
	Actuels	Proposés	Variation nette
Personnel international			
Secrétaire général adjoint	1	1	–
Sous-Secrétaire général	–	–	–
D-2	2	2	–
D-1	5	5	–
P-5	14	14	–
P-4	56	54	(2)
P-3	73	65	(8)
P-2/P-1	6	6	–
Total partiel	157	147	(10)
Agents des services généraux (1re classe)	3	3	–
Agents des services généraux (autres classes)	81	68	(13)
Total partiel	84	71	(13)
Service mobile	154	142	(12)
Service de sécurité	3	3	–
Total partiel	157	145	(12)
Total, personnel international	398	363	(35)
Personnel local	1 438	1 536	98
Personnel national (administrateurs)	15	17	2
Volontaires des Nations Unies	–	–	–
Total partiel	1 452	1 553	100
Total	1 851	1 916	65

23. Il est proposé d'apporter au tableau d'effectifs approuvé pour la période devant se terminer le 30 juin 2001 les modifications suivantes, qui se traduisent par une augmentation nette de 65 postes :

a) Suppression de deux postes P-4, de huit postes P-3, d'un poste d'administrateur national et de neuf postes d'agent local du Programme d'évaluation du système judiciaire, dont le mandat est venu à expiration en décembre 2000. Les 22 postes restants seront utilisés en vue de la création proposée d'un groupe consultatif en matière de justice pénale;

b) Remplacement de 85 postes de garde actuellement recrutés sur la base de contrat de louage de services par des postes d'agent local.

24. En outre, les postes ci-après seront reclassés ou redéployés :

a) Un poste P-2 de la Section des finances sera échangé contre un poste P-3 du Bureau du chef des services techniques. Ce poste est destiné au Chef du Groupe des paiements (qui occupe actuellement un poste de la classe P-2), et se trouvera donc dans la même classe que celui du Chef du Groupe de la comptabilité (P-3);

b) Treize postes d'agent des services généraux et 9 postes d'agent du Service mobile seront remplacés par 22 postes d'agent local;

c) Trois postes d'agent du Service mobile de la Section des transmissions et des services informatiques de la MINUBH seront remplacés par 3 postes d'administrateur national dans la même section (un superviseur du développement, un programmeur principal et un administrateur de réseau);

d) Un poste d'agent du Service mobile du Bureau administratif de la MINUBH à Zagreb sera transféré à la Section du contrôle des mouvements et utilisé pour un fonctionnaire chargé des opérations aériennes. Le fonctionnaire exerçant actuellement cette fonction occupe un poste prêté;

e) Cinq postes d'agent local du Bureau administratif de la MINUBH à Zagreb seront transférés au bureau de liaison des Nations Unies à Zagreb.

25. Au paragraphe 11 de sa résolution 54/273 du 15 juin 2000, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général, afin de réduire les dépenses afférentes à l'emploi d'agents des services généraux, de continuer à s'efforcer de pourvoir localement les postes d'agent des services généraux de la Mission, en tenant compte des besoins de celle-ci. En réponse à cette demande, la MINUBH a identifié 13 postes d'agent des services généraux pouvant être remplacés par des postes d'agent local, dont un au Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général et Coordonnateur des opérations des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine, 1 dans la police civile, 6 dans les services administratifs et 5 dans les services techniques.

26. **Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général et Coordonnateur des opérations des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine.** À la suite de l'expiration du mandat du Programme d'évaluation du système judiciaire en décembre 2000, 42 postes de ce programme ont été supprimés. Il est proposé d'en conserver 22 (1 P-5, 7 P-4, 7 postes d'administrateur national et 7 postes d'agent local) en vue de la mise en place du Groupe consultatif en matière de justice pénale décrit plus haut, au paragraphe 11. Ce groupe relèverait du bureau du chef du Groupe international de police.

27. **Police civile.** Les 22 postes proposés pour le Groupe consultatif en matière de justice pénale visé aux paragraphes 11 et 26 ci-dessus se répartissent comme suit : chef du Groupe (P-5), 7 postes P-4 déployés à Sarajevo (2), Banja Luka, Bihac, Doboj, Mostar et Tuzla, 7 postes d'administrateur national et 7 postes d'agent local. Le chef du Groupe consultatif en matière de justice pénale serait chargé de la planification d'ensemble des décisions de politique générale, ainsi que de l'établissement des rapports et de la liaison avec le Représentant spécial du Secrétaire général et d'autres fonctionnaires de rang supérieur. Les équipes régionales seront chargées de fournir des avis et une assistance au GIP.

28. **Services administratifs.** La plus grande partie des gardes recrutés en vertu de contrats de louage de services sont employés par la Mission depuis plus de 12 mois.

Comme ils exercent des fonctions de caractère permanent, il est proposé de régulariser leur situation et de créer 85 postes d'agent local à cette fin.

29. On trouvera dans la section B ci-après la ventilation détaillée de ces postes par bureau.

Annexe I

Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002

A. État récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	(1)	(2)	(3)	(4)
	1er juillet 1999- 30 juin 2000	1er juillet 2000- 30 juin 2001	1er juillet 2001-30 juin 2002 Prévisions de dépenses	
	Dépenses*	Montants répartis ^b c	Montant total	Dépenses non renouvelables
I. Personnel militaire				
1. Observateurs militaires	914,5	1 025,4	1 025,4	—
2. Contingents	—	—	—	—
3. Autres dépenses afférentes au personnel militaire				
a) Matériel appartenant aux contingents	—	—	—	—
b) Soutien autonome	—	—	—	—
c) Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	—	800,0	360,0	—
Total partiel, rubrique 3	—	800,0	360,0	—
Total, catégorie I	914,5	1 825,4	1 385,4	—
II. Personnel civil				
1. Police civile	51 259,0	58 182,3	56 020,6	—
2. Personnel international et personnel local	52 165,8	56 512,8	55 584,5	—
3. Volontaires des Nations Unies	—	—	—	—
4. Personnel fourni par les gouvernements	—	—	—	—
5. Observateurs électoraux civils	—	—	—	—
Total, catégorie II	103 424,8	114 695,1	111 605,1	—
III. Dépenses opérationnelles				
1. Locaux/hébergement	7 046,1	3 562,0	2 985,4	489,0
2. Remise en état des infrastructures	43,7	100,0	40,0	40,0
3. Transports	7 918,8	6 964,6	6 419,4	2 534,5
4. Opérations aériennes	1 453,0	2 788,3	3 023,3	—
5. Opérations navales	—	—	—	—
6. Transmissions	4 621,4	5 431,5	4 014,0	588,0
7. Matériel divers	2 656,3	2 290,4	2 098,1	1 828,1
8. Fournitures et services	4 262,4	3 675,7	2 576,1	—
9. Fret aérien et de surface				
a) Transport du matériel appartenant aux contingents	—	—	—	—

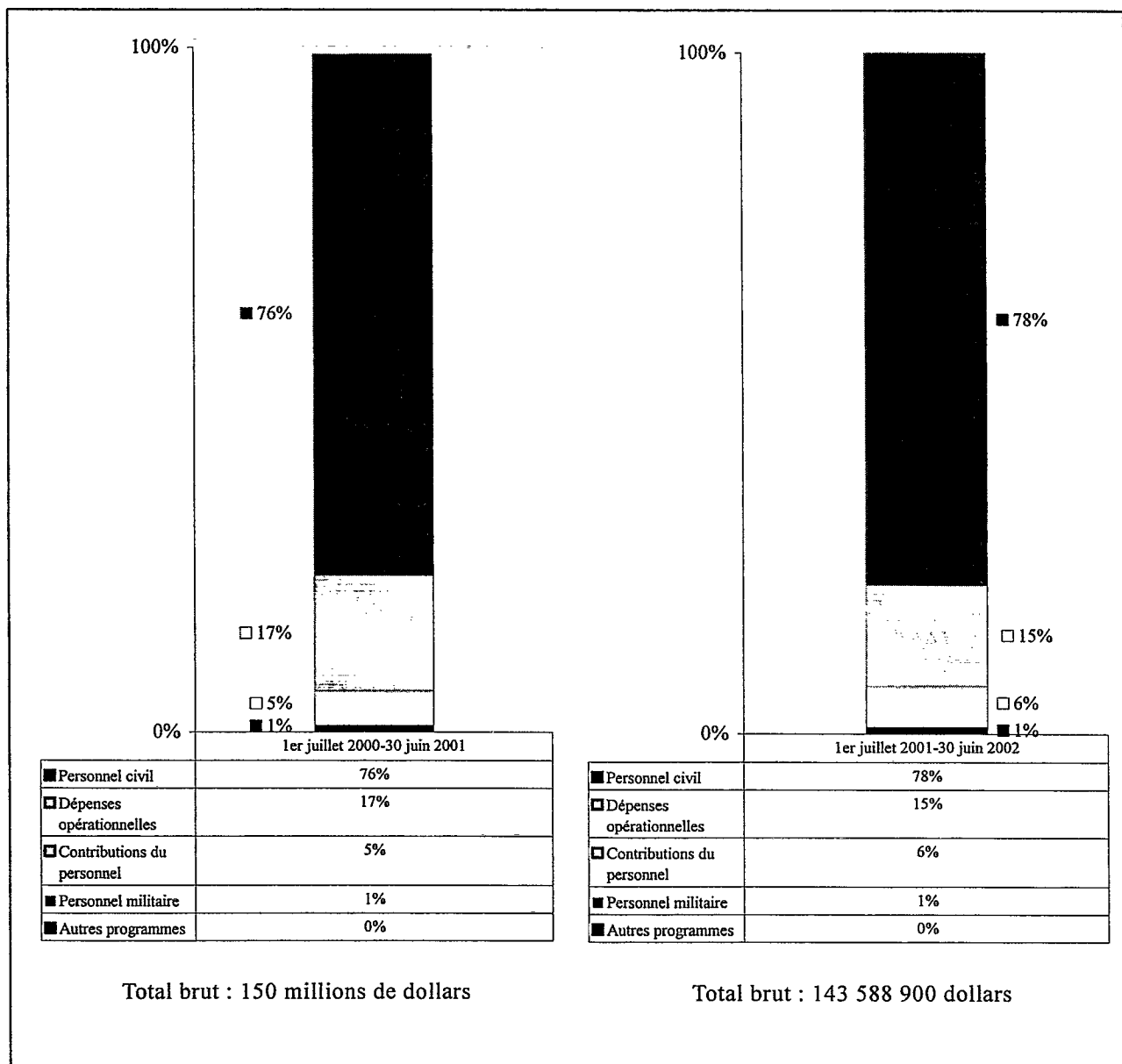
Catégorie de dépenses	(1)	(2)	(3)	(4)
	1er juillet 1999- 30 juin 2000	1er juillet 2000- 30 juin 2001	1er juillet 2001-30 juin 2002 Prévisions de dépenses	Dépenses non renouvelables
	Dépenses ^a	Montants répartis ^b c	Montant total	
b) Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	72,1	150,0	75,0	–
Total partiel, rubrique 9	72,1	150,0	75,0	–
Total, catégorie III	28 073,9	24 962,5	21 231,3	5 479,6
IV. Autres programmes				
1. Fourniture et services liés aux élections	–	–	–	–
2. Programmes d'information	154,7	273,5	273,9	33,4
3. Programmes de formation	193,6	198,7	208,7	–
4. Programmes de déminage	–	–	–	–
5. Aide au désarmement et à la démobilisation	–	–	–	–
Total, catégorie IV	348,3	472,2	482,6	33,4
V. Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)	–	–	–	–
VI. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	–	–	–	–
VII. Contributions du personnel	8 848,1	8 044,8	8 884,5	–
Total brut, catégories I à VII	141 609,6	150 000,0	143 588,9	5 513,0
VIII. Recettes provenant des contributions du personnel	(8 848,1)	(8 044,8)	(8 884,5)	–
Total net, catégories I à VIII	132 761,5	141 955,2	134 704,4	5 513,0
IX. Contributions volontaires en nature budgétisées	–	–	–	–
X. Contributions volontaires en nature non budgétisées	–	–	–	–
Total	141 609,6	150 000,0	143 588,9	5 513,0

^a Ces chiffres correspondent aux montants figurant à l'annexe I du rapport sur l'exécution du budget (A/55/683). Ils ne comprennent pas les montants affectés au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix (8 865 888 dollars) et à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (1 738 493 dollars).

^b Voir la résolution 54/273 de l'Assemblée générale en date du 15 juin 2000.

^c Non compris 7 530 382 dollars affectés au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et 1 177 285 dollars destinés au financement de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi.

B. Répartition des ressources par grande catégorie de dépenses^{a, b}



^a La catégorie « Autres programmes » représente moins de 1 % du total des ressources.

^b Les chiffres ayant été arrondis, le total ne correspond pas forcément à 100 %.

C. Renseignements supplémentaires

1. Pour établir le projet de budget pour l'exercice 2001-2002, on a procédé à des ajustements techniques des paramètres budgétaires en se fondant sur la structure des dépenses des exercices antérieurs. Les traitements du personnel engagé pour une durée limitée (série 300) ont été calculés sur la base d'un nouveau barème en vigueur depuis le 1er juillet 2000. On a estimé que 65 % des administrateurs et des agents du Service mobile faisaient partie du personnel spécialement recruté pour la mission. En outre, les dépenses communes de personnel correspondant au personnel international ont été calculées sur la base de 40 % des traitements nets, ce qui donne un montant inférieur aux coûts standard. Les dépenses afférentes au personnel international et au personnel local ont été calculées sur la base de taux de vacance de postes de 10 % et de 7,5 % respectivement.
2. Les ressources prévues au titre des voyages des observateurs militaires et des membres de la police civile, des pièces détachées destinées aux véhicules et de certaines fournitures diverses ont été établies sur la base de paramètres propres à la mission, et inférieurs aux coûts standard.
3. Enfin, les ressources prévues pour les dépenses non renouvelables, comme par exemple les véhicules et le gros matériel, ont été calculées sur la base des coûts standard sauf indication contraire.

Personnel militaire

*Montant réparti : 1 825 400 dollars; dépenses prévues : 1 385 400 dollars;
écart : (440 000 dollars)*

4. La baisse de 440 000 dollars prévue sous cette rubrique a trait à l'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité.

Observateurs militaires

5. Les ressources prévues à cette rubrique doivent permettre de couvrir l'indemnité de subsistance, les frais de voyage au titre de la relève des contingents et l'indemnité d'habillement et d'équipement pour 28 observateurs militaires en service à la Mission d'observation des Nations Unies à Prevlaka (MONUP) et cinq officiers de liaison affectés à la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine (MINUBH).

Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité

6. Un engagement d'environ 2,3 millions de dollars est actuellement inscrit dans les comptes de la MINUBH au titre de l'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité. Au total, 80 incidents ont été signalés à ce jour. On compte que le montant de 2,3 millions de dollars prévu ne sera pas entièrement utilisé pour régler les demandes d'indemnisation découlant de ces incidents. Les ressources nécessaires ont donc été calculées, pour l'ensemble du personnel, sur la base d'un taux de 0,5 % au lieu du coût standard de 1 %, dans le présent budget.

Personnel civil

Montant réparti : 114 695 100 dollars; dépenses prévues : 111 605 100 dollars; écart : (3 090 000 dollars)

7. La baisse de 3 090 000 dollars enregistrée à cette rubrique à trait à la police civile (2 161 700 dollars) et aux dépenses afférentes au personnel international et au personnel local (928 300 dollars).

Police civile

8. La baisse prévue (2 161 700 dollars) résulte de la réduction des effectifs inscrits au budget, qui passent de 1 954 membres de la police civile à 1 850, et de l'ajustement des dépenses au titre des voyages. Les effectifs ont été réduits pour les raisons indiquées au paragraphe 9 du rapport. En outre, le coût moyen d'un voyage aller simple par avion, y compris 50 kilogrammes de bagages, est passé de 1 150 dollars à 1 000 dollars au vu des dépenses antérieures.

Personnel international et personnel local

9. Les dépenses prévues pour le personnel international ont été calculées sur la base des coûts standard de New York pour un effectif de 175 personnes. Les traitements des 188 membres du personnel international recrutés pour un engagement de durée limitée ont été calculés sur la base d'un nouveau barème en vigueur depuis le 1er juillet 2000. On a estimé que 65 % des administrateurs et des agents du Service mobile faisaient partie du personnel spécialement recruté pour la mission. En raison du grand nombre de personnes engagées pour la mission, on a calculé le montant des dépenses communes de personnel sur la base de 40 % des traitements nets ajustés, ce qui correspond à un montant moindre que si l'on appliquait les coûts standard. Enfin, on a appliqué à toutes les dépenses afférentes au personnel international, sur la base des chiffres relevés lors des exercices précédents, un taux de vacance de postes de 10 % pour un effectif proposé de 363 personnes.

10. Les taux appliqués au personnel local pour la Bosnie ont été calculés sur la base de l'échelon I de la classe 3 du barème des traitements applicable à Sarajevo; les taux pour Belgrade ont été calculés sur la base de l'échelon I de la classe 3 du barème applicable à Belgrade; les taux pour Zagreb ont été calculés sur la base de l'échelon I de la classe 3 du barème applicable à Zagreb. Compte tenu des constatations effectuées lors des précédents exercices, on a appliqué un taux de vacance de postes de 7,5 %. Les taux standard applicables aux traitements du personnel recruté sur le plan international ont été calculés sur la base des barèmes approuvés en juin 2000, un taux de vacance de postes de 10 % ayant été appliqué.

11. Les taux appliqués au personnel local pour Belgrade correspondent aux 10 postes locaux affectés au Bureau de liaison de l'ONU à Belgrade. Les taux pour Zagreb correspondent aux 11 postes locaux affectés au Bureau de liaison de l'ONU à Zagreb et aux cinq postes locaux affectés à la MONUP.

Dépenses opérationnelles

Montant réparti : 24 962 500 dollars; dépenses prévues : 21 231 300 dollars; écart : (3 731 200 dollars)

12. Les dépenses prévues (21 231 300 dollars) comprennent des dépenses non renouvelables d'un montant de 5 479 600 dollars.

13. La baisse de 3 731 200 dollars à cette rubrique résulte d'une réduction de 3 966 200 dollars, répartie entre les locaux et l'hébergement (576 600 dollars), la remise en état des infrastructures (60 000 dollars), les transports (545 200 dollars), les transmissions (1 417 500 dollars), le matériel divers (192 300 dollars), les fournitures et services (1 099 600 dollars) et le fret aérien et de surface (75 000 dollars), partiellement compensée par une augmentation de 235 000 dollars au titre des opérations aériennes.

Locaux/hébergement

14. La réduction des ressources prévue à cette rubrique résulte essentiellement d'une réduction du nombre de postes du Groupe international de police (GIP), qui passe de 55 à 40. Cela a été rendu possible grâce aux efforts entrepris conjointement pour installer les membres du GIP dans les mêmes postes que la police locale dans toutes les régions de la Bosnie-Herzégovine. Entamé en août 1999 en vue de surveiller plus étroitement le comportement et les pratiques de la police, ce programme de locaux communs concerne actuellement plus de 700 agents de police installés dans 256 des 318 postes de police locaux. Les dépenses au titre de la rénovation des locaux, des services d'entretien, des fournitures et des services collectifs de distribution ont ainsi été réduites.

15. L'augmentation des dépenses non renouvelables prévues pour les bâtiments préfabriqués, comme indiqué à l'annexe II.C, est due à l'acquisition de couvertures pour 15 structures Rubb Hall pour remplacer celles qui ne peuvent être réparées, ainsi qu'à l'achat et à l'installation de 60 bâtiments préfabriqués qui seront installés à 30 points d'entrée le long de la frontière nationale. Ils seront utilisés par les membres du GIP chargés d'aider la police des frontières.

Remise en état des infrastructures

16. Des dépenses non renouvelables sont prévues pour la remise en état d'héliport régionaux à Mostar, Banja Luka, Tuzla, Bihac et Brcko et pour la rénovation de 10 parcs de stationnement dans la zone de la mission.

Transports

17. La baisse de 545 200 dollars enregistrée à cette rubrique résulte essentiellement de la réduction du nombre de véhicules dont l'achat est prévu. Des dépenses non renouvelables sont prévues pour remplacer 60 véhicules sur un parc de 1 345 véhicules et pour l'acquisition de deux chariots élévateurs légers à coulisses supplémentaires à des fins d'entretien général. Les véhicules et équipements sont remplacés en fonction de leur âge, du nombre de kilomètres enregistré ou de leur état. Les ressources doivent permettre de remplacer les véhicules réformés du fait d'accidents (33), de l'usure normale (25) et des vols (2). Les véhicules blindés qui seront remplacés auront entre 7 et 9 ans au début du prochain exercice financier. En

outre, la flotte actuelle de la MINUBH comprend plusieurs modèles mixtes hérités d'autres missions qui doivent être remplacés du fait de leur état et des difficultés à obtenir les pièces de rechanges y afférentes. On trouvera à l'annexe II.C la ventilation des dépenses au titre des véhicules. Des dépenses non renouvelables sont également prévues pour acheter et remplacer des outils et le matériel d'essai nécessaires à l'entretien des véhicules et l'installation de 500 dispositifs de sécurité destinés à prévenir les vols de véhicules.

18. Les dépenses au titre des pièces de rechange, des réparations et de l'entretien des véhicules ont été calculées sur la base d'un taux mensuel de 50 dollars pour les nouveaux véhicules ayant moins d'un an et de 150 dollars pour les véhicules de plus d'un an. L'écart par rapport aux coûts standard, qui sont de 100 dollars pour les véhicules ayant moins d'un an, de 350 dollars pour les véhicules légers ayant plus d'un an et de 500 dollars pour les véhicules lourds et spécialisés ayant plus d'un an, se fonde sur les dépenses antérieures.

19. Les dépenses au titre de l'assurance se fondent sur des primes actuelles de 461 dollars par véhicule civil et de 60 dollars par véhicule pour 35 véhicules du génie.

Opérations aériennes

20. Les ressources prévues à cette rubrique permettront d'assurer la location continue d'un avion de transport moyen et d'un hélicoptère de transport moyen pour aider la Mission à exécuter son mandat. L'augmentation résulte essentiellement des dépenses au titre de l'assurance responsabilité et risques de guerre, du déploiement/retrait, de la peinture et de l'assurance responsabilité comme indiqué à l'annexe II.A. Aucun montant n'était prévu pour ces postes de dépenses dans le budget précédent.

Transmissions

21. La baisse des ressources demandées à cette rubrique résulte du nombre réduit d'articles de transmission à acheter. Des dépenses non renouvelables sont prévues essentiellement pour le remplacement de matériel VHF et UHF, dont une grande partie aura plus de 6 ans au 30 juin 2001 et ne peut être réparée ni être utilisée parce qu'elle est endommagée du fait d'accidents (20 articles), de vols (25 articles) et de l'usure naturelle (472 articles). Des ressources sont également prévues pour le remplacement de modems pour les communications par satellite en vue de répondre à la demande croissante d'un élargissement de la largeur de bande et pour remplacer les six qui ont été réformés en raison d'usure naturelle. Des ressources sont en outre prévues pour remplacer le matériel de commutation et divers matériels de transmission endommagés (4 articles), volés (1 article) ou dont la vie utile est arrivée à son terme (30 articles). Il est également prévu de remplacer du matériel d'essai et d'atelier réformé en raison de l'usure naturelle (2 articles), mais qui sont effectivement nécessaires pour entretenir le matériel de communication par satellite, détecter les anomalies et procéder à des essais poussés.

22. Le montant prévu correspond aux pièces de rechange et fournitures pour les transmissions et aux frais de communication par réseaux commerciaux concernant la location d'émetteurs-récepteurs de satellites et les terminaux INMARSAT C et M ainsi que les frais de téléphone, de télécopie et de téléphone mobile. On trouvera à

l'annexe II.B les prévisions de dépenses, établies sur la base des chiffres relevés lors des exercices précédents.

Matériel divers

23. Des dépenses non renouvelables sont prévues au titre du matériel divers essentiellement pour remplacer le mobilier et le matériel de bureau dont la vie utile est arrivée à son terme. Compte tenu des exercices précédents, 5 % du matériel de bureau usagé doit être remplacé.

24. Il est prévu de remplacer des ordinateurs de bureau, des écrans, des ordinateurs portables, des imprimantes, des unités d'alimentation non interruptible, des serveurs et des accessoires afin d'assurer l'efficacité et le bon fonctionnement du matériel ainsi que la protection du système et des données au niveau de la Mission. Les 730 imprimantes doivent être remplacées parce qu'elles sont obsolètes et entraîneront des coûts d'entretien plus élevés étant donné que cette gamme d'imprimantes n'est plus produite par le fabricant. Le matériel divers est remplacé pour les raisons suivantes : obsolescence (513 articles), usure naturelle (296 articles) et vol (12 articles).

25. Des ressources sont également demandées au titre du matériel médical destiné aux PC régionaux de Bihac et Brcko et au centre médical du quartier général à Sarajevo. Il s'agit de matériel indispensable pour le service médical des missions.

26. Les ressources demandées pour le matériel divers visent à remplacer les climatiseurs, les radiateurs et les ventilateurs provenant de missions fermées et qui se trouvent dans les PC régionaux de la MINUBH et les postes du GIP dans toute la zone de la mission et dont la vie utile est arrivée à terme. Il est également prévu de remplacer les outils électriques et le matériel de menuiserie, de plomberie et de soudure.

Fournitures et services

27. Les ressources prévues à cette rubrique indiquent une baisse de 1 099 600 dollars, qui résulte essentiellement de la baisse des dépenses prévues pour l'emploi de gardes dans le cadre des services contractuels, comme indiqué au paragraphe 28 du rapport.

Fret aérien et de surface

28. Le montant réduit (75 000 dollars) prévu se fonde sur les dépenses antérieures, comme indiqué au paragraphe 16 de l'annexe II du rapport sur l'exécution du budget (A/55/683).

Contributions du personnel

*Montant réparti : 8 044 800 dollars; dépenses prévues : 8 884 500 dollars;
écart : 839 700 dollars*

29. Le montant qui figure sous cette rubrique correspond à la différence entre les traitements bruts et les traitements nets, c'est-à-dire à la retenue à laquelle sont soumis les traitements des fonctionnaires de l'ONU, conformément au Statut et au Règlement du personnel de l'Organisation. Les contributions du personnel sont cal-

culées sur la base de taux de vacance de 10 % pour les 363 postes de personnel international et 17 postes de personnel recruté sur le plan national et de 7,5 % pour les 1 536 postes d'agent local proposés. L'augmentation des ressources demandées s'explique essentiellement par le fait qu'une augmentation nette de 65 postes a été enregistrée et que les ressources nécessaires ont été calculées sur la base de barèmes de traitements applicables au personnel recruté pour un engagement de durée limitée.

Recettes provenant des contributions du personnel

*Montant réparti : (8 044 800 dollars); dépenses prévues : (8 884 500 dollars);
écart : 839 700 dollars*

30. Le montant correspondant aux contributions du personnel (rubrique VII) a été inscrit à cette rubrique en tant que recettes provenant de contributions du personnel et se rapportait aux crédits du Fonds de péréquation des impôts créé par l'Assemblée générale en vertu de sa résolution 973 A (X) du 15 décembre 1955. Les États Membres sont crédités d'une partie des avoirs du Fonds au prorata de leur quote-part dans le budget de la MINUBH.

Annexe II

Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002 : analyse

A. Coûts standard et coûts propres à la Mission

Description	Prévisions de dépenses					Explication
	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût unitaire ou coût			
			Coût standard	journalier	Coût mensuel Coût annuel	
(En dollars des États-Unis)						
1. Indemnités de subsistance (mission)						
a) 30 premiers jours	95		*	95		Les taux de l'indemnité de subsistance (missions) sont en vigueur depuis mai 1999.
b) Après 30 jours	75		*	75		
c) Voyages dans la zone de la mission						
Observateurs militaires	1 640		*		1 640	
Police civile	16 400		*		16 400	
2. Frais de voyage						
Observateurs militaires	1 150		*	1 150		Chiffres moyens réduits au vu des dépenses antérieures.
Police civile	1 150		*	1 000		
3. Personnel militaire						
Observateurs militaires	28	28				
Officiers de liaison	5	5				
4. Indemnité d'habillement et d'équipement						
Observateurs militaires	200			200	200	
Police civile	200			200	200	
5. Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité						
	40 000			40 000	40 000	
6. Personnel civil						
Police civile	1 954	1 850				Les prévisions reflètent une réduction des effectifs conformément au rapport du Secrétaire général S/2000/1137.
Personnel international	358	327				
Administrateurs recrutés sur le plan national	15	15				
						Compte tenu d'un taux de vacance de postes de 10 % sur un effectif autorisé de 363 fonctionnaires internationaux.
						Compte tenu d'un taux de vacance de postes de 10 % sur un effectif autorisé de 17 administrateurs recrutés sur le plan national.

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Prévisions de dépenses			Explication
			Coût standard	Coût unitaire ou coût		
				journalier	mensuel	
(En dollars des États-Unis)						
Personnel local	1 366	1 421				Compte tenu d'un taux de vacance de postes de 7,5 % sur un effectif autorisé de 1 536 agents locaux.
7. Personnel local						
Sarajevo						
Traitements nets	877		*		937	Le barème des traitements du personnel local est en vigueur depuis le 1er juillet 2000.
Dépenses communes de personnel	197		*		211	
Contributions du personnel	219		*		219	
Zagreb						
Traitements nets	914		*		955	Le barème des traitements du personnel local est en vigueur depuis le 1er juillet 2000.
Dépenses communes de personnel	206		*		215	
Contributions du personnel	230		*		230	
Belgrade						
Traitements nets	893		*		936	Le barème des traitements du personnel local est en vigueur depuis le 1er juillet 2000.
Dépenses communes de personnel	201		*		211	
Contributions du personnel	223		*		223	
8. Administrateurs recrutés sur le plan national						
Traitements nets	1 830		*		1 864	Le barème des traitements des administrateurs recrutés sur le plan national est en vigueur depuis le 1er juillet 2000.
Dépenses communes de personnel	392		*		399	
Contributions du personnel	530		*		530	
9. Heures supplémentaires	142 300		*		161 023	Sur la base de 1 % des traitements du personnel local.
10. Autres frais de voyage						
À destination et en provenance du Siège à New York	98 400		*		98 400	
Voyages du personnel local	96 000		*		96 000	
Voyages concernant les bureaux de liaison	15 000		*		15 000	

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Prévisions de dépenses			Explication	
			Coût standard	Coût unitaire ou coût journalier			Coût annuel
				(En dollars des États-Unis)			
Voyages de fonctionnaires de rang supérieur assistant à des réunions et conférences	100 000		*		110 000	Sur la base d'une couverture accrue des réunions et conférences.	
Bureau des services de contrôle interne					15 600		
Dans la zone de la mission	50 000		*		50 000		
11. Location de locaux							
Quartiers généraux de district	41 900		*	36 327		Les quartiers généraux de district sont situés à Sarajevo, Tuzla et Mostar.	
Stations de transmission	800		*		800		
Quartier général de la MONUP	3 100		*		2 685	Réduction du coût des loyers du fait du taux de change devenu plus favorable.	
Bureau de liaison de Belgrade	570		*		3 563	Réinstallation du bureau de liaison de Belgrade dans le centre « Gemax ».	
Postes de la police civile et bureaux de district	95 300		*		52 830	Réduction s'expliquant par la fermeture et le regroupement des postes du GIP.	
12. Fournitures d'entretien	270 000		10 %		215 446	10 % du montant annuel des loyers plus 100 000 dollars pour les locaux fournis à titre gracieux.	
13. Services d'entretien	135 000		10 %		107 700	5 % du montant annuel des loyers plus 50 000 dollars pour les locaux fournis à titre gracieux.	
14. Services collectifs de distribution							
Électricité	70 800		*		70 000		
Eau	3 200		*		4 000		
	19 000		*		6 500		
Gaz et combustible de chauffage						Sur la base des besoins actuels en volume, à raison de 0,28 dollar le litre.	
Carburant pour groupes électrogènes	13 000		*		4 400	<i>Idem.</i>	
15. Véhicules							
a) Véhicules appartenant à l'ONU							
Véhicules civils	1 300	1 300					
Entretien des routes		2					
Remorques	45	45					

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Prévisions de dépenses			Explication
			Coût standard	Coût unitaire ou coût journalier		
				Coût mensuel	Coût annuel	
(En dollars des États-Unis)						
b) Véhicules de location	1	1				
16. Pièces de rechange, réparation et entretien des véhicules						
Véhicules civils appartenant à l'ONU	50/150		100/500		50/150	
Remorques	40		80		40	
17. Essence						
Véhicules civils	80		*		70	Sur la base de 3 000 km par véhicule par mois, à raison d'un litre pour 12 km, à 0,28 dollar le litre.
18. Lubrifiants pour véhicules	112 300		10 %		118 500	Sur la base du taux standard de 10 % du coût du carburant.
19. Assurance automobile						
Véhicules civils	662		575		461	Sur la base des montants des primes en vigueur.
Véhicules du génie	67		*		60	
20. Hélicoptères						
Bell 212	1	1				
Heures de base	45	45				
Heures supplémentaires	40	40				
Location d'hélicoptères, heures de base	111 050		94 500		117 000	Sur la base de 45 heures à 2 600 dollars de l'heure.
Location d'hélicoptères, heures supplémentaires	23 600		28 000		21 000	Sur la base de 40 heures à 525 dollars de l'heure.
Carburant	8 405		9 869		9 855	341 litres de l'heure, à raison de 85 heures à 0,34 dollar le litre.
Lubrifiants	10 087		10 %		11 826	Sur la base du taux standard de 10 % du coût du carburant.
Assurance					6 800	Sur la base du contrat actuel.
Déploiement/retrait			35 000		50 000	<i>Idem.</i>
Peinture			15 000		25 000	<i>Idem.</i>
21. Avions						
AN-26	1	1				
Heures de base	50	50				Sur la base du contrat actuel.
Location d'avions, heures de base	35 590		35 000		31 340	Sur la base de 626,8 dollars de l'heure pour 50 heures.

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Prévisions de dépenses			Explication
			Coût standard	Coût unitaire ou coût	Coût mensuel	
				journalier		
(En dollars des États-Unis)						
Carburant	17 560		25 155		25 084	1 135 litres de l'heure à raison de 65 heures par mois (dont 15 heures gratuites) à 0,34 dollar le litre.
Lubrifiants	21 100		10 %		30 100	Sur la base du taux standard de 10 % du coût du carburant.
Déploiement/retrait			20 000		43 000	Sur la base du contrat actuel.
Peinture			10 000		8 000	<i>Idem.</i>
22. Autres dépenses afférentes aux opérations aériennes						
a) Hélicoptères						
Indemnité des équipages	800				5 475	Indemnité journalière de 45 dollars par personne pour un équipage de quatre personnes.
Droits d'atterrissage et manutention au sol	3 750		1 500		450	150 dollars par atterrissage pour trois atterrissages par mois en Croatie.
Service de contrôle de la circulation aérienne	2 000		*		2 000	
b) Avions						
Indemnité des équipages	2 000		*		2 000	100 dollars par nuit par personne, pour un équipage de cinq personnes, à raison de quatre nuits par mois.
Droits d'atterrissage et manutention au sol	20 000		1 500		20 000	
Service de contrôle de la circulation aérienne	5 000		*		5 000	
23. Pièces de rechange et fournitures pour les transmissions						
	45 000		*		45 000	
24. Communications par réseaux commerciaux						
Répéteurs	90 000		*		164 500	Sur la base du coût total, l'OTAN/SFOR a informé la MINUBH qu'elle n'utilisera pas les services de notre réseau de communication.
Terminaux INMARSAT C	16 500		*		10 000	Les besoins reflètent les dépenses effectives antérieures.
Terminaux INMARSAT M	8 500		*		6 000	<i>Idem.</i>
Téléphone	40 000		*		40 000	
Télex, affranchissement et valise diplomatique	3 100		*		5 000	Les besoins reflètent les dépenses effectives antérieures.

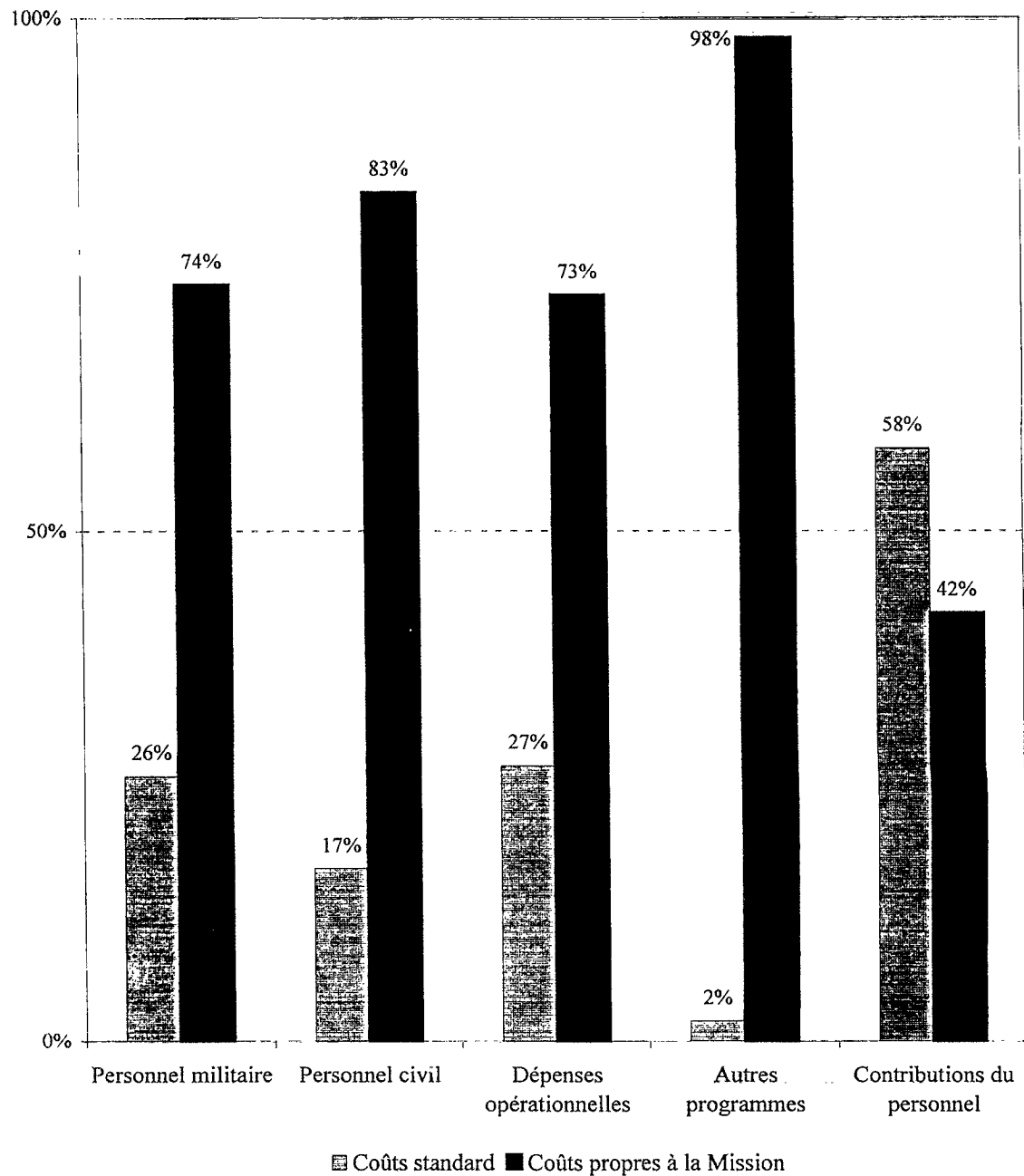
Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Prévisions de dépenses			Explication
			Coût standard	Coût unitaire ou coût journalier		
				Coût mensuel	Coût annuel	
(En dollars des États-Unis)						
Téléphones mobiles	4 200	*		15 000		Reflète une augmentation de la couverture du réseau de téléphonie mobile.
25. Autres pièces de rechange, réparations et services d'entretien						
Traitement électronique des données	1 900	*		1 900		
Matériel de bureau	8 100	*		8 100		
Réservoirs de carburant	5 000	*		5 000		
Groupes électrogènes	10 000	*		5 000		Besoins réduits du fait du regroupement des bureaux.
Systèmes de climatisation/ de chauffage	4 000	*		2 000		<i>Idem.</i>
Matériel de sécurité	1 000	*		500		Maintenance des appareils de radiographie, des portiques de détection de métaux et du matériel de surveillance vidéo.
26. Vérification externe des comptes	86 500	*			68 500	Comité des commissaires aux comptes.
27. Services contractuels						
a) Contrats de louage de services	29 225	*		35 525		38 nettoyeurs à Zagreb; 49 dans les différentes régions.
b) Prestataires	39 025	*				
Nettoyage				13 882		Contrats de nettoyage passés avec des entreprises à Banja, Luka, Tuzla et Belgrade.
Réparations techniques				2 000		Réparation des climatiseurs et des autres appareils techniques.
Élimination des déchets	—				11 768	
28. Services informatiques						
Système SUN	5 000	*			6 150	
Système ProGen	5 000	*			3 000	
Système Reality	5 000	*			3 000	
Lotus Notes	100 000	*			219 150	Reflète le coût total des licences pour les services Lotus Notes pour la période du 1er juillet au 30 juin 2001.
Alimentation en nouvelles	—	*			3 000	
Licences de réseau	16 000					

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Prévisions de dépenses			Explication
			Coût standard	Coût unitaire ou coût		
				journalier	mensuel	
(En dollars des États-Unis)						
29. Services de sécurité						
a) Contrats de louage de services	86 996		*			
b) Prestataires	12 000		*		10 286	Contrat pour des services de sécurité aux bureaux régionaux de Tuzla et de Brcko.
30. Services et traitements médicaux	2		2		2	
31. Demandes d'indemnisation et règlements	1		1		1	
32. Dépenses de représentation	12 000		*			12 000
33. Autres services divers						
Frais bancaires	20 000		*		17 163	Sur la base du barème des frais en vigueur.
Virements bancaires	2 916		*		1 961	<i>Idem.</i>
34. Papeterie et fournitures de bureau	12		15		12	
35. Fournitures médicales	1		28		1	
36. Fournitures sanitaires et articles de nettoyage	2		10		2	
37. Abonnements	1 100		500		1 500	
38. Fournitures électriques	10 000		*		10 000	
39. Accessoires d'uniforme, drapeaux et autocollants	35		35		35	
40. Matériel pour la défense des périmètres	2 500		*		2 500	
41. Cartes opérationnelles	25		24	3		
42. Intendance et magasins	1		17		1	
43. Programmes d'information						
Fournitures et accessoires	65 000		*			65 000
Services contractuels	140 000		*			140 000
Dépenses de production de matériel d'information	35 500		*			35 500
44. Formation						
Traitement électronique des données	25 000		*			30 000
Communications	12 000		*			12 000
Transport	7 700		*			7 700
Médecine	—		*			10 000
						Campagne de promotion de l'hygiène du travail à l'échelle de la mission.

<i>Description</i>	<i>Prévisions antérieures</i>	<i>Effectif moyen</i>	<i>Prévisions de dépenses</i>			<i>Explication</i>
			<i>Coût standard</i>	<i>Coût unitaire ou coût</i>	<i>Coût</i>	
				<i>journalier</i>	<i>mensuel</i>	
<i>(En dollars des États-Unis)</i>						
Sélection du GIP	85 000		*		85 000	
Sécurité aérienne	5 000		*		5 000	
Formation au contrôle des mouvements	14 000		*		14 000	
Finances/budget	5 000		*		10 000	
Personnel	10 000		*		10 000	
Sécurité	5 000		*		5 000	
Fournitures	20 000		*		20 000	
Achats	10 000				-	

* Il n'y a pas de coût standard pour cet objet de dépense.

**B. Répartition des ressources par rubrique du budget :
coûts standard et coûts propres à la Mission**



C. Dépenses prévues non renouvelables

(En milliers de dollars des États-Unis, sauf indication contraire)

	Prévisions						
	Nombre actuel ^a	Achats proposés pour 2000-2001	Nombre d'unités à remplacer	Prévisions		Coût unitaire	Coût total
				Nombre d'unités supplémentaires	Nombre total d'unités		
(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7) = (5) x (6)	
I. Dépenses opérationnelles							
1. Locaux/hébergement							
a) Aménagement et rénovation de locaux ^b							
Quartier général							10,0
Bureaux administratifs régionaux							20,0
Postes du Groupe international de police (40)							42,0
Total partiel							72,0
b) Construction de locaux/bâtiments préfabriqués ^b							
Réparation des entrepôts provisoires (couvertures)	60	—	15	—	15	4,0	60,0
Conteneurs préfabriqués	457	—	—	60	60	4,5	270,0
Total partiel							330,0
Fret							
Préparation des sites/ main-d'oeuvre							49,5
							37,5
Total, rubrique 1							489,0
2. Remise en état des infrastructures ^b							
a) Amélioration des pistes d'atterrissage							
Amélioration des hélistations (régions)							20,0
Total partiel							20,0
b) Amélioration et entretien des routes							
Amélioration des routes							10,0
Entretien des routes et des aires de stationnement							10,0
Total partiel							20,0
Total, rubrique 2							40,0

	Nombre actuel ^a	Achats proposés pour 2000-2001	Prévisions			Coût unitaire	Coût total
			Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplémentaires	Nombre total d'unités		
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	
3. Transports							
a) Achat de véhicules							
Automobiles, lourdes	9	2	2	—	2	25,0	50,0
Véhicules 4 x 4, polyvalents	876	53	35	—	35	16,0	560,0
Autocars moyens	25	5	10	—	10	38,0	380,0
Véhicules blindés 4 x 4	27	10	5	—	5	112,1	560,5
Véhicules de transport logistique légers (4 x 4)	2	—	2	—	2	75,0	150,0
Véhicules de transport logistique moyens (grue)	1	—	1	—	1	85,0	85,0
Chariots élévateurs à fourche, légers	8	5	3	—	3	22,3	66,9
Chariots élévateurs à fourche télescopique, légers	5	5	—	2	2	47,0	94,0
Chariots élévateurs, moyens	7	—	2	—	2	38,0	76,0
Total partiel	960	80	60	2	62		2 022,4
Fret, à 15 %							303,4
Total partiel							2 325,8
Matériel provenant du stock excédentaire							—
Total partiel, rubrique 3 a)							2 325,8
b) Matériel d'atelier							
Dispositifs antivol CarLog ^b	°	500	500	—	500	0,3	150,0
Pont élévateur à quatre piliers pour véhicules lourds ^b	°	—	—	1	1	5,0	5,0
Compresseur à air de grande puissance ^b	°	—	1	—	1	5,0	5,0
Outils à main et machines outils (divers) ^b	°	—	—	—	—		21,5
Total partiel	—		501	1	502		181,5
Fret, à 15 %							27,2
Total partiel							208,7
Matériel provenant du stock excédentaire							—
Total partiel, rubrique 3 b)							208,7
Total, rubrique 3							2 534,5

	Prévisions							
	Nombre actuel ^a	Achats proposés pour 2000-2001	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplémentaires		Nombre total d'unités	Coût unitaire	Coût total
				(4)	(5) - (3) + (4)			
(1)	(2)	(3)	(4)	(5) - (3) + (4)	(6)	(7) = (5) x (6)		
4. Opérations aériennes							–	
5. Opérations navales							–	
6. Transmissions								
a) Matériel VHF/UHF								
Répéteur, polyvalent	89	4	10	–	10	2,0	20,0	
Walkies-talkies (VHF) ^b	2 508	140	250	–	250	0,5	125,0	
Walkies-talkies (UHF) ^b	317	15	7	–	7	1,0	7,0	
Station mobile polyvalente	1 788	35	250	–	250	0,5	125,0	
Total partiel	4 702		517	–	517		277,0	
Fret, à 15 %							41,6	
Total partiel							318,6	
Matériel provenant du stock excédentaire							–	
Total partiel, rubrique 6 a)							318,6	
b) Matériel de communication par satellite								
Modems satellite	197	12	6	–	6	10,0	60,0	
Total partiel	197		6	–	6	10,0	60,0	
Fret, à 15 %							9,0	
Total partiel							69,0	
Matériel provenant du stock excédentaire							–	
Total partiel, rubrique 6 b)							69,0	
c) Matériel de commutation								
Centraux téléphoniques de capacité moyenne	17	15	2	–	2	50,0	100,0	
Téléphones mobiles GSM ^b	110	7	20	–	20	0,5	10,0	
Total partiel	127		22	–	22		110,0	
Fret, à 15 %							16,5	
Total partiel							126,5	
Matériel provenant du stock excédentaire							–	
Total partiel, rubrique 6 c)							126,5	

	Nombre actuel ^a	Achats proposés pour 2000-2001	Prévisions			Coût unitaire	Coût total
			Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplémentaires	Nombre total d'unités		
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	
d) Matériel de communication, divers							
Télécopieurs non sécurisés, papier ordinaire ^b	306	150	13	–	13	1,2	15,6
Total partiel	306		13	–	13		15,6
Fret, à 15 %							2,3
Total partiel							17,9
Matériel provenant du stock excédentaire							
Total partiel, rubrique 6 d)							17,9
e) Matériel d'atelier et d'essai							
Analyseurs de spectre ^b	12	–	2	–	2	20,0	40,0
Total partiel	12		2	–	2		40,0
Fret, à 15 %							6,0
Total partiel							46,0
Rééquilibrage du matériel d'essai							10,0
Matériel provenant du stock excédentaire							
Total partiel, rubrique 6 e)							46,0
Total, rubrique 6							588,0
7. Matériel divers							
a) Matériel de bureau							
Étagères	1 269	106	64	–	64	0,2	11,5
Meubles classeurs	1 363	130	68	–	68	0,3	19,7
Meubles de rangement (papeterie) ^b	52	6	3	–	3	0,2	0,5
Chaises de bureau	1 281	250	64	–	64	0,1	4,5
Fauteuils de direction	82	6	4	–	4	0,3	1,2
Chaises de salle de conférence	63	10	3	–	3	0,1	0,2
Chaises pour visiteurs	2 302	–	115	–	115	0,1	13,8
Porte-manteaux ^b	350	36	18	–	18	0,0	0,5
Bureaux (meubles)	2 026	200	102	–	102	0,3	30,6
Cloisons de bureau ^b	88	13	5	–	5	0,1	0,5
Tables basses	198	24	10	–	10	0,1	1,3
Tables, 4 à 6 personnes ^b	1 324	98	66	–	66	0,1	6,6

	Nombre actuel ^a	Achats proposés pour 2000-2001	Prévisions			Coût unitaire	Coût total
			Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplémentaires	Nombre total d'unités		
			(1)	(2)	(3) (4) (5) = (3) + (4)		
Tables d'ordinateur ^b	154	8	8	—	8	0,1	0,4
Tables pliantes	185	28	10	—	10	0,1	1,2
Tables de service ^b	56	8	3	—	3	0,1	0,2
Total partiel	10 793		540	—	540		92,5
Fret, à 15 %							13,9
Total partiel							106,4
Matériel provenant du stock excédentaire							
Total partiel, rubrique 7 a)							106,4
b) Matériel de bureau							
Photocopieuses à débit moyen	139	17	20	—	20	10,0	200,0
Photocopieuses à faible débit	102	76	67	—	67	3,0	201,0
Total partiel	241		87	—	87		401,0
Fret, à 15 %							60,2
Total partiel							461,2
Matériel provenant du stock excédentaire							
Total partiel, rubrique 7 b)							461,2
c) Matériel informatique							
Ordinateurs de bureau (sans moniteur) ^b	1 705	100	171	—	171	1,2	205,2
Moniteurs pour ordinateurs de bureau ^b	1 884	50	171	—	171	0,3	51,3
Ordinateurs bloc-notes	631	40	63	—	63	2,4	151,2
Imprimantes à laser (noir et blanc)	542	130	83	—	83	0,6	49,8
Imprimantes à laser à grande vitesse (noir et blanc)	21	20	5	—	5	3,5	17,5
Imprimantes à laser (couleur) ^b	7	2	1	—	1	5,0	5,0
Imprimantes à jet d'encre (noir et blanc)	937	200	730	—	730	0,2	146,0
Unités d'alimentation non interruptible, 600 kVA	1 255	400	250	—	250	0,3	62,5
Serveurs, fichiers informatiques	37	6	6	—	6	20,0	120,0
Commutateurs de réseau ^b	20	2	5	—	5	12,0	60,0
Ordinateurs centraux de réseau ^b	153	20	40	—	40	1,0	40,0

	Prévisions						
	Nombre actuel ^a	Achats proposés pour 2000-2001	Nombre d'unités		Nombre total d'unités	Coût unitaire	Coût total
			à remplacer	supplémentaires			
(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7) = (5) x (6)	
Routeurs de réseau ^b	9	10	4	–	4	4,0	16,0
Analyseurs de réseau ^b	6	–	3	–	3	3,0	9,0
Projecteurs (ordinateur) ^b	20	2	2	–	2	5,0	10,0
Scanneurs	47	5	5	–	5	1,0	5,0
Appareils photo numériques	24	10	5	–	5	1,0	5,0
Lecteurs-enregistreurs de CD	22	–	7	–	7	0,4	2,8
Logiciels							50,0
Total partiel	7 320		1 551	–	1 551		1 006,3
Fret, à 15 %							150,9
Total partiel							1 157,2
Matériel provenant du stock excédentaire							–
Total partiel, rubrique 7 c)							1 157,2
d) Matériel médical et dentaire							
Trousses de secours d'urgence ^b	4	1	–	2	2	2,2	4,4
Ergomètres (position assise) ^b	^c	–	–	1	1	5,0	5,0
Spiromètres ^b	^c	–	–	1	1	5,0	5,0
Oximet polyvalent pression artérielle/pouls	^c	–	–	1	1	4,8	4,8
Audiomètres automatiques ^b	^c	–	–	1	1	5,4	5,4
Total partiel	4		–	6	6		24,6
Fret, à 15 %							3,7
Total partiel							28,3
Matériel provenant du stock excédentaire							–
Total partiel, rubrique 7 d)							28,3
e) Matériel divers							
Climatiseurs biblocs ^b	37	–	8	–	8	1,5	12,0
Climatiseurs de fenêtre ^b	388	–	50	–	50	0,5	25,0
Éléments chauffants ^b	66	–	5	–	5	0,2	0,8
Radiateurs électriques ^b	350	–	50	–	50	0,1	5,0
Ventilateurs (sur pied) ^b	250	–	50	–	50	0,1	2,5
Outils d'atelier et pour machines ^b							20,0
Total partiel	1 091		163	–	163		65,3

	Prévisions					Coût unitaire	Coût total
	Nombre actuel ^a	Achats proposés pour 2000-2001	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplémentaires	Nombre total d'unités		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)		
Fret, à 15 %							9,8
Total partiel							75,0
Matériel provenant du stock excédentaire							-
Total partiel, rubrique 7 c)							75,0
Total, rubrique 7							1 828,1
8. Fournitures et services							-
9. Fret aérien et de surface							-
Total, catégorie I							5 479,6

II. Autres programmes

1. Fournitures et services liés aux élections							
2. Programmes d'information							
Matériel d'information							
Microphones	9	-	5	-	5	0,1	0,5
Unités d'alimentation électrique pour microphones ^b	-	-	-	2	2	0,3	0,5
Amplificateurs d'alimentation ^b	-	-	-	1	1	1,0	1,0
Appareils minidisc studio ^b	-	-	-	3	3	0,5	1,5
Appareils minidisc ^b	5	-	5	-	5	0,3	1,5
Interface audio USB	-	-	-	3	3	0,5	1,5
Sonorisation/convertisseur (vidéo) ^b	-	-	-	1	1	12,5	12,5
Traçoirs graphiques (édition) ^b	-	-	-	1	1	10,0	10,0
Total partiel	14		10	9	19		29,0
Fret, à 15 %							4,4
Total partiel							33,4
Matériel provenant du stock excédentaire							-
Total, rubrique 2							33,4
3. Programmes de formation							-
4. Programmes de déminage							-

	Nombre actuel ^a	Achats proposés pour 2000-2001	Prévisions		Nombre total d'unités	Coût unitaire	Coût total
			Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplémentaires			
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7) = (5) x (6)
5. Aide au désarmement et à la démobilisation							—
Total, catégorie II							33,4
Total, catégories I et II							5 513,0

^a Au 30 juin 2000.

^b Il n'existe pas de coûts standard pour cet article.

^c Informations non disponibles.

Annexe III

Appui fourni par la MINUBH à d'autres organismes des Nations Unies et à des entités n'appartenant pas au système des Nations Unies dans la zone de la mission

Section assurant les services fournis par la MINUBH

*Entités bénéficiaires**

I. Appui à des organismes des Nations Unies

Finances

Paiement des traitements et indemnités.

Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, PNUCID, Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Centre d'action antimines, Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, PNUD, PAM et UNICEF.

Transport

Prestation de services de transport (par exemple, fourniture de carburant, entretien et réparation des véhicules et suivi et notification du kilométrage des véhicules de permission).

Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, PNUCID, Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Centre d'action antimines, Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, Banque mondiale, Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, PNUD, PAM, UNESCO et OMS.

Gestion des bâtiments

Prestation de services de gestion des bâtiments (sur la base du partage des coûts), tels que services de nettoyage et services collectifs de distribution.

Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, PNUCID, OIM et UNESCO.

Transmissions et services informatiques

Prestation de services tels que communications téléphoniques.

Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Bureau de la coordination des affaires humanitaires (Genève), PNUCID, Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Centre d'action antimines, Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, PNUD et UNICEF.

Services généraux

Services de la valise diplomatique et fourniture d'articles divers.

Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Centre d'action antimines, PNUD et UNICEF.

II. Appui à des entités n'appartenant pas au système des Nations Unies**Transmissions et services informatiques**

Prestation de services, y compris communications téléphoniques et partage de la location du répéteur de satellite. Force de stabilisation.

Gestion des bâtiments

Prestations de services de gestion des bâtiments (sur la base du partage des coûts), tels que services de nettoyage et services collectifs de distribution. Force de stabilisation.

* Les abréviations ci-après sont utilisées dans le tableau :

PNUCID	Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PAM	Programme alimentaire mondial
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
OMS	Organisation mondiale de la santé
OIM	Organisation internationale pour les migrations.

Annexe IV

Suite donnée aux recommandations formulées précédemment par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Recommandation

Suite donnée

1. *Le Comité consultatif a demandé que les taux standard pour les frais de transport des véhicules (15 %) soient examinés de façon à déterminer si les résultats de l'exécution du budget indiquent s'il convient d'adopter un nouveau taux standard (A/54/841/Add.6, par. 13).*

2. *Le Comité consultatif n'était pas convaincu de la nécessité de continuer à remplacer automatiquement tous les véhicules qui ont atteint cinq ans ou ont plus de 120 000 km. Parallèlement à la politique actuelle de remplacement, le Comité estime que d'autres motifs de remplacement (par exemple, des dégâts importants dus à des accidents ou des pertes par suite de vols ou d'actes d'hostilité) devraient être indiqués de manière plus transparente dans les prochains budgets (par. 23).*

Le Comité a également demandé que les cycles de remplacement actuels de certains articles soient réexaminés et soient plus transparents. Comme pour les véhicules, les articles d'équipement ne devraient pas être remplacés du simple fait qu'ils ont atteints l'âge d'être remplacés, mais parce qu'ils ne sont plus utilisables ou économiques (par. 25).

La Mission, en consultation avec la Division de l'administration et de la logistique des missions, examine l'utilisation des taux standard existants pour les frais de transport des véhicules en les comparant aux frais de transport réels (en s'appuyant sur les factures et autres documents d'expédition). Tout changement jugé nécessaire sera reflété dans le prochain projet de budget.

La politique de remplacement de la Mission est basée sur l'âge, le kilométrage ou l'état des véhicules. Conformément au Field Administration Manual (Manuel d'administration des missions), les critères utilisés actuellement pour le remplacement des véhicules légers, c'est-à-dire au moins cinq ans d'âge et/ou 120 000 km et/ou l'état, ont été utilisés uniquement comme guide. La situation dans chaque mission concernant l'utilisation des véhicules et les conditions géographiques de celle-ci diffèrent, mais la MINUBH considère que les critères constituent une bonne base de départ. Toutefois, compte tenu des améliorations apportées à la conception des véhicules et du moteur, les limites de kilométrage actuelles pour le remplacement des véhicules pourraient être augmentées. Il peut toutefois s'avérer difficile de déterminer quel kilométrage plus élevé devrait être adopté comme limite de référence.

À l'heure actuelle, il est recommandé que l'âge limite pour le remplacement des véhicules reste fixé à cinq ans, car la plupart des fabricants tendent à produire des modèles pendant une période limitée. Par la suite, les pièces détachées correspondantes arrêtent d'être produites et sont difficiles à trouver. Un autre aspect à prendre en considération en matière de remplacement des véhicules est celui de la fiabilité, qui décroît naturellement avec l'âge du véhicule, même si celui-ci est bien entretenu.

Les raisons avancées pour remplacer les véhicules et les autres pièces d'équipement ont été présentées dans les renseignements complémentaires qui figurent à l'annexe I.C.

Recommandation

3. *Le Comité a noté que la MINUBH avait mis au point une stratégie plus vigoureuse et ayant de meilleures chances de réussir pour faire face à certains problèmes de la Mission. Le Comité a demandé que les changements et les réaffectations de ressources y afférentes soient expliqués plus clairement dans les prochains budgets (par. 26).*

Suite donnée

Le programme de regroupement du Groupe international de police et le programme du Service frontalier de l'État reflètent l'approche stratégique de la MINUBH à l'égard de l'application de son mandat. Les renseignements sur le programme de regroupement qui figurent au paragraphe 14 de l'annexe I.C. Sous les auspices du Groupe international de la police, la MINUBH fournit un appui de premier échelon au Service frontalier de l'État dans l'accomplissement de ses fonctions officielles aux principaux points d'entrée et aux autres points de franchissement de la frontière dans le pays. En outre, s'employant activement à établir un cadre stratégique et opérationnel consolidé à l'échelle de la Mission aux fins de l'application des éléments essentiels de son mandat, la MINUBH a récemment élaboré un plan d'application du mandat sur la base des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Le plan identifie les objectifs à atteindre, les programmes et modalités qui seront utilisés pour atteindre ces objectifs et le calendrier pour l'exécution réussie de chaque programme.

Annexe V

Suite donnée aux précédentes recommandations du Comité des commissaires aux comptes

Recommandation

Suite donnée

Comité des commissaires aux comptes (A/54/5)

1. Engagements de dépenses, paragraphe 87 :

Le Comité recommande à l'Administration de rappeler avec insistance à la MINUBH qu'il est impératif de se conformer intégralement aux procédures établies concernant l'utilisation des documents d'engagement de dépenses.

La Mission a pris des mesures en vue de réduire au minimum l'utilisation des documents d'engagement de dépenses pour les activités d'achat. La MINUBH a établi des procédures en vue d'examiner les engagements non réglés de façon continue (rapport mensuel). En conséquence, la Mission a été en mesure de limiter l'utilisation des documents d'engagements de dépenses et de réduire les engagements non réglés. À cet égard, la MINUBH a montré qu'elle avait été capable de réduire le niveau des engagements non réglés chaque année durant les trois derniers exercices financiers.

2. Contrôleurs de la police civile, paragraphes 170 et 172 :

Le Comité recommande au Département des opérations de maintien de la paix de revoir les dispositions concernant la sélection des contrôleurs de la police civile et les tests qui leur sont administrés, afin d'améliorer leur efficacité et le processus de sélection.

Des améliorations ont été apportées aux tests et au tri par les équipes d'aide à la sélection. Cela réduit grandement la possibilité d'accepter des contrôleurs dont les qualifications sont insuffisantes, par exemple au niveau de la connaissance de l'anglais et de l'aptitude à la conduite. Des mesures ont à présent été prises en vue d'empêcher que les résultats des tests soient falsifiés (dans le pays) et des formateurs ayant la même nationalité que le personnel subissant les tests n'ont pas le droit de participer au processus. Cela réduit la pression que l'individu ressent depuis son pays d'origine pour ce qui est d'intervenir de quelque façon que ce soit dans le processus de test.

Le Comité recommande que le Département des opérations de maintien de la paix s'assure qu'en aucun cas le personnel ne soit envoyé en mission avant d'avoir reçu le certificat médical d'aptitude physique et mentale.

Avoir reçu le certificat médical d'aptitude physique et mentale a toujours été une condition stricte pour toute affectation à une mission des Nations Unies. La police civile affectée à une mission de maintien de la paix doit avoir reçu un tel certificat médical avant son départ. Les autorités nationales du pays d'origine communiquent, par l'intermédiaire de leur mission permanente auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York, copie des antécédents médicaux de chacun des candidats au Directeur médical des Nations Unies. Il incombe au pays fournisseur de contingents de veiller à ce que ceux-ci sont aptes à être affectés à la mission.

3. Fonds d'affectation spéciale, paragraphe 174 :

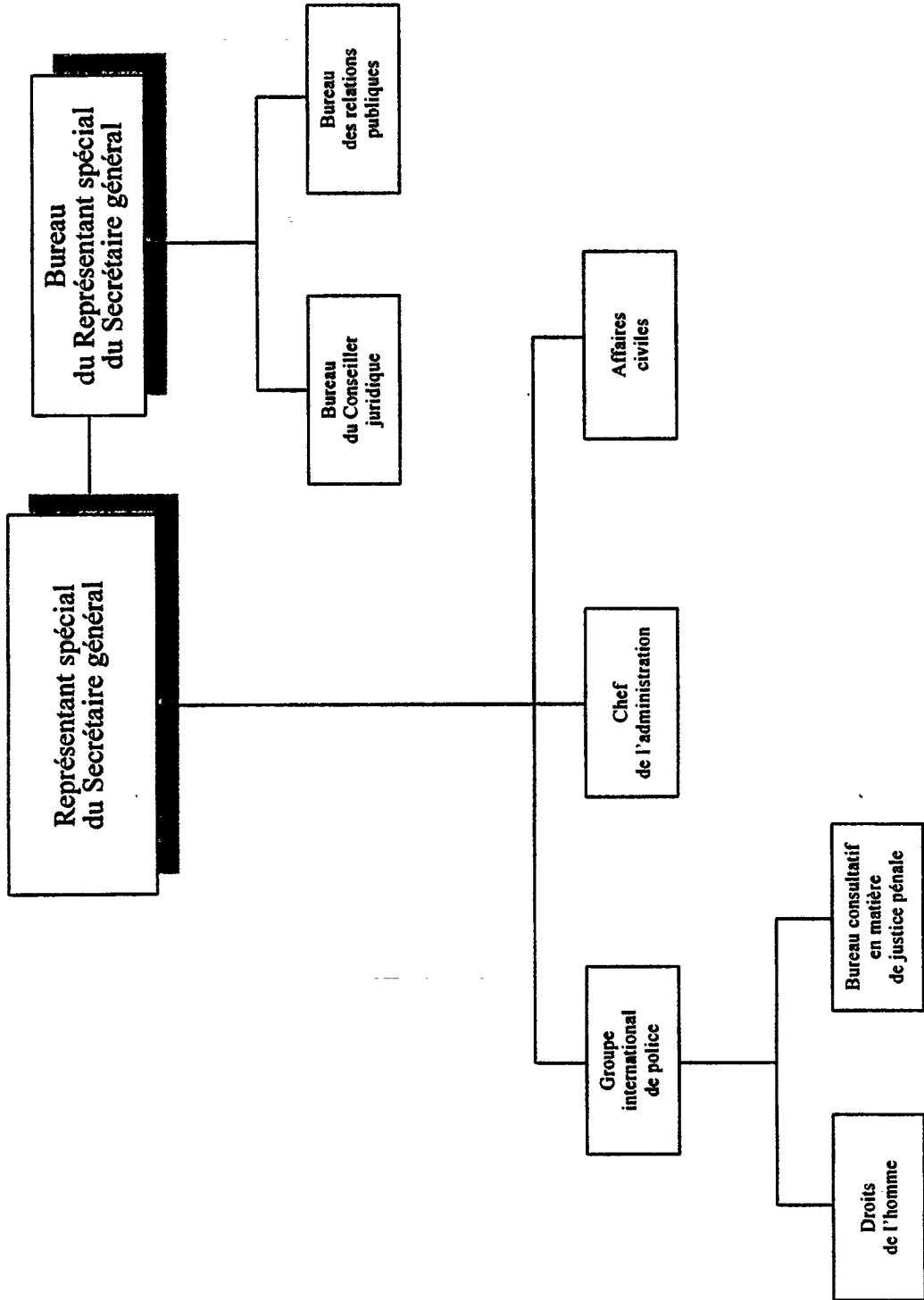
Le Comité recommande au Département des opérations de maintien de la paix de demander aux missions de maintien de la paix de faire en sorte que les fonds d'affectation spéciale ne soient utilisés qu'aux fins pour lesquels ils ont été établis.

Le Département des opérations de maintien de la paix a appliqué cette recommandation.

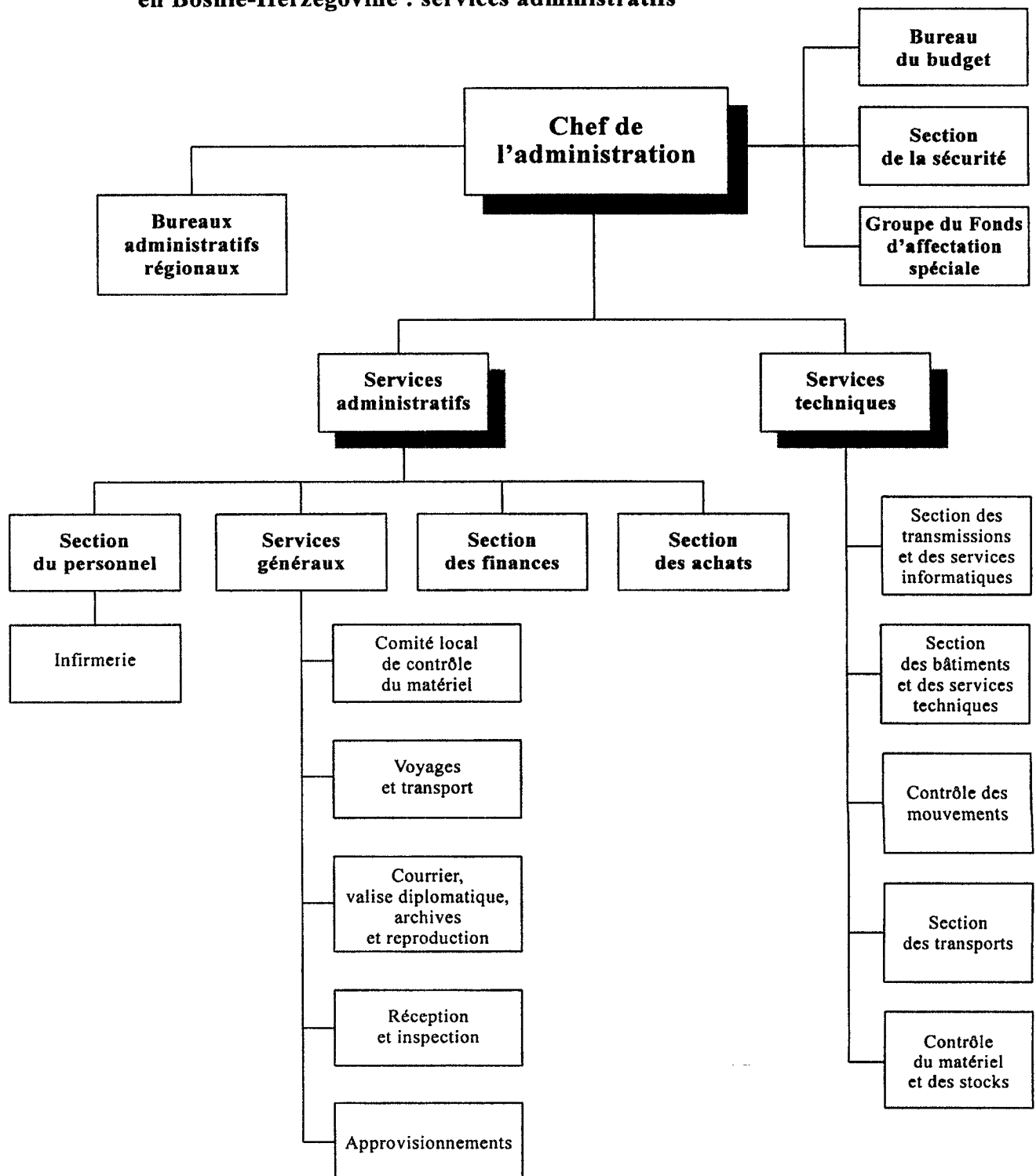
Annexe VI

Organigrammes

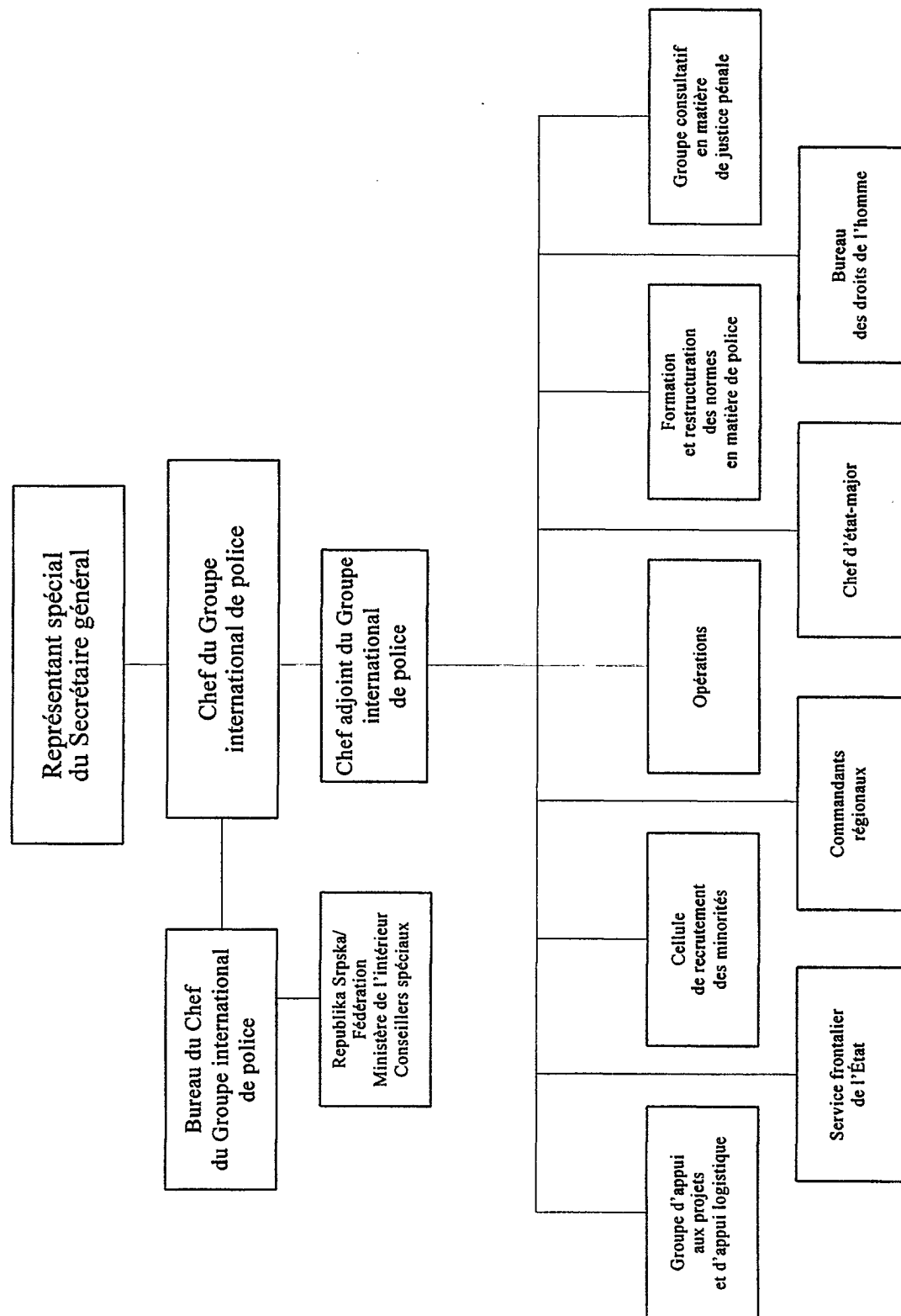
A. Organigramme de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine : services organiques



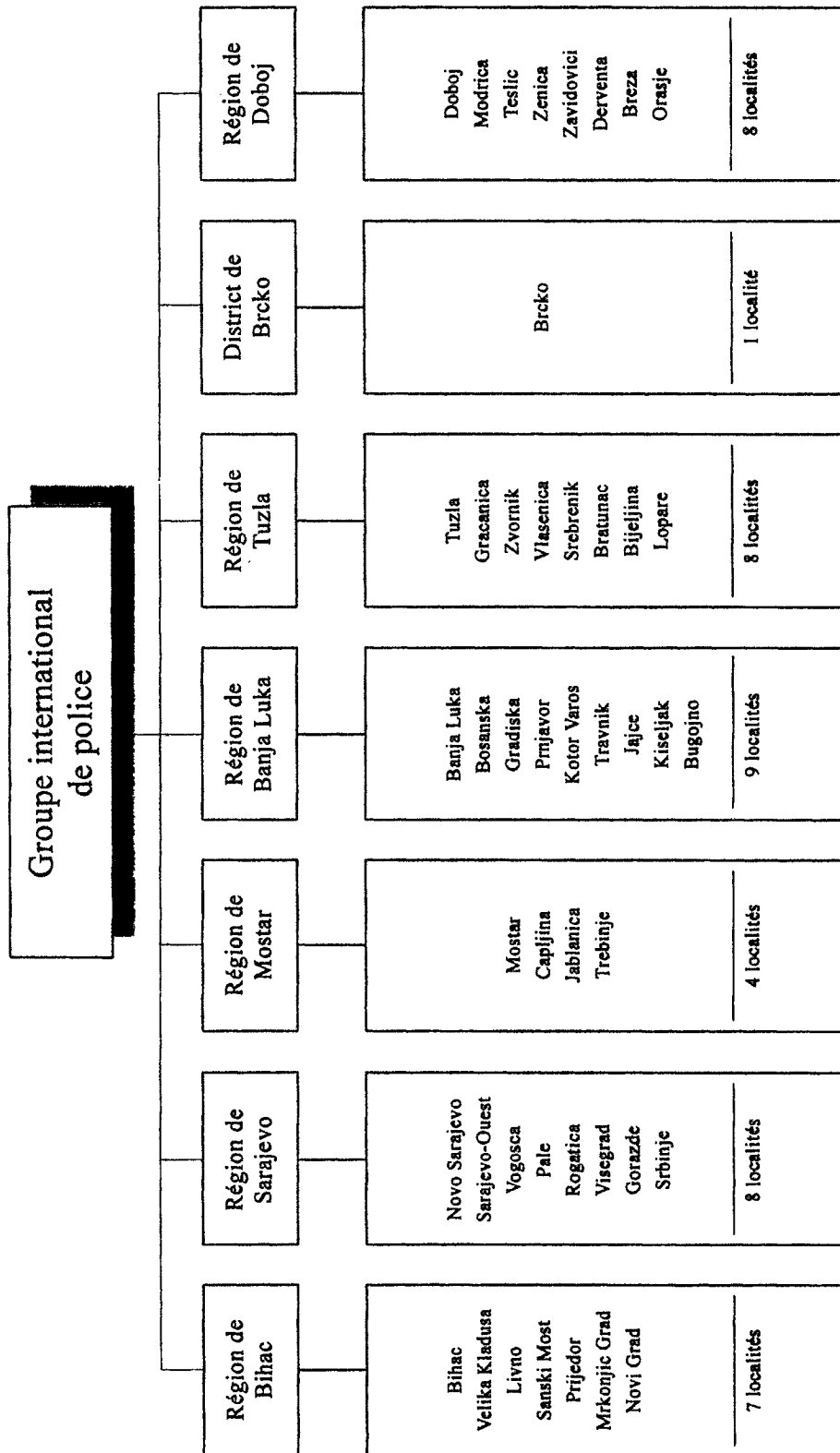
**B. Organigramme de la Mission des Nations Unies
en Bosnie-Herzégovine : services administratifs**



C. Organigramme du Groupe international de police



D. Structure des implantations du Groupe international de police



7 quartiers généraux régionaux
44 postes du Groupe international de police

Annexe VII



Map No. 3946 Rev. 3 UNITED NATIONS
June 1999

Department of Public Information
Cartographic Section